

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023								
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		1	dont DGS : 1	H	DGAS : 0	DGST : 0	Expert ht niveau- directeur de projet : 0	
(B) N° de département :	8		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	
ARDENNE METROPOLE	EPCI	DGS	0	0	DGS	0	0	
		DGAS	0	0	DGAS	0	0	
		DGST	0	0	DGST	0	0	
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	
		Total par sexe	0	0	Total par sexe en 2023	0	0	
(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	
					DGS	0	0	
					DGAS	0	0	
					DGST	0	0	
					Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	
					Total par sexe années antérieures	0	0	
					(H = F + G) Total primo par sexe	0	0	
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023			
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)			
					Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0	
Nombre d'unités manquantes		Néant	Néant					
Contribution due								
Au titre du 2 ^{ème} cycle		Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0				
Nombre d'unités manquantes		Néant	Néant					
Contribution due								

Ne remplir que les cases colorées

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.